

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SARL FAYARD Robin sur la commune principale de l'AIOT 25 Avenue de Gascogne 82500 Beaumont-de-Lomagne.**

**La référence de votre dossier est A-3-8ZQ2M0D3Q et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 13/05/2023 à 16h31 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **81973175300011**

Raison sociale **FAYARD ROBIN**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**25 Avenue de Gascogne**

**82500 BEAUMONT DE LOMAGNE**

### Signataire

Qualité : **Responsable**

### Référent

Fonction : **Responsable**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SARL FAYARD Robin**

Description des activités :

**Installation de stockage d'hydrocarbures en date du 14 mars 2020 avec preuve de dépôt N° A-O-JW8CM74BS. RUBRIQUE 4734-2C : Stockage existant comprenant des cuves aériennes dans cuvette de rétention réparties de la façon suivante : - 2 cuves de 30 m3 chacune pour le stockage du fioul domestique - 2 cuves de 30 et 40 m3 pour le stockage du gazole non routier - 1 cuve de 30 m3 pour le stockage du gazole routier Soit un total de 160 m3 qui équivaut à 135,20 T (160 X 0.845) selon la densité des produits RUBRIQUE 1434-1b : Le dépôt est équipé de 3 bras de chargement type ciseau DN 80 articulés avec sécurité homme mort et de 3 groupes de pompage de marque MOUVEX d'un débit de 39,90 m3/h. Total des groupes de pompage 119,70 m3/h (39,90 X 3) Le débit équivalent maximal est de 23,96 m3/h (119,70/5) L'aire de chargement ne permet pas de charger deux véhicules citernes en même temps et il est donc impossible de faire fonctionner les 3 pompes en même temps mais seulement une, ce qui nous ramène à 39,90 m3/h réel, soit 7,98 m3 /h (39,90/5) en équivalence A proximité des cuves, présence d'une aire de chargement, déchargement bétonnée étanche pourvue d'un système d'évacuation des liquides de ruissellement et raccordée sur un bac de décantation et séparateur d'hydrocarbures.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **25 Avenue de Gascogne 82500 Beaumont-de-Lomagne**

X : 537922

Y : 6311054

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
4734	4734-2-c	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	Quantité totale susceptible d'être présente 135.2 t	Quantité totale susceptible d'être présente 135.2 t	DC
1434	1434-1-b	Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables	Débit maximum 39.9 m3/h	Débit maximum 39.9 m3/h	DC

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 7 - Pièces justificatives

**Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.**